

Une nouvelle plateforme d'information et de connaissances

Comprendre le passé. Apprendre à cerner le présent. Contribuer à façonner l'avenir.

Quo vadis Suisse est une nouvelle plateforme d'information et de connaissances. Elle est gérée par l'association « Forum pour une nouvelle culture démocratique ». Je suis, Peter Ruckstuhl, responsable de l'orientation thématique et de la rédaction.

Pourquoi cette plateforme ?

Ces dernières années, la politique et la société ont profondément évolué. Parallèlement, les accords internationaux, les organisations supranationales et les évolutions géopolitiques exercent une influence croissante sur la marge de manœuvre politique de notre pays. Dans quelle direction la Suisse évolue-t-elle — et dans quelle mesure ses citoyennes et citoyens pourront-ils encore décider eux-mêmes de leur avenir ?

À l'origine, j'avais l'intention de résumer dans un ouvrage les développements liés au nouveau paquet d'accords Suisse-UE ainsi que les questions qui y sont associées concernant la souveraineté, la démocratie directe et la neutralité. Mais qui lit encore aujourd'hui un ouvrage de peut-être 150 pages ?

C'est ainsi qu'est née l'idée d'une plateforme d'information et de connaissances. Elle permet de présenter clairement des thèmes spécifiques, d'exposer le contexte, de mettre en évidence les liens et d'adapter en permanence les contenus aux évolutions politiques.

Une nation fondée sur la volonté de ses citoyens

La Suisse est une nation fondée sur la volonté de ses citoyens. Sa cohésion ne repose pas sur une langue, une culture ou une origine communes, mais sur la volonté de ses citoyens d'assumer la responsabilité de leur pays et de son ordre politique.

La démocratie directe, le fédéralisme, la souveraineté et la neutralité ne sont pas des concepts abstraits. Ils ont profondément marqué l'évolution de notre pays. Mais ces piliers fondamentaux ne sont pas figés dans le temps. Les accords internationaux, les organisations supranationales et les changements géopolitiques influencent de plus en plus la Suisse et ses processus de décision politique.

Quo vadis Suisse vise à documenter ces évolutions, à en analyser le contexte et à en présenter les liens de manière compréhensible — de manière indépendante, critique et en s'appuyant sur des sources. Il ne s'agit pas pour autant de rejeter d'emblée chaque évolution. Il s'agit plutôt d'y regarder de plus près et de poser des questions qui ne retiennent peut-être pas suffisamment l'attention dans le débat public.

« Quo vadis aktuell »

Ce premier bulletin marque également le lancement de « Quo vadis aktuell ». Chaque mois, nous attirerons l'attention sur des évolutions et des thèmes qui, à nos yeux, méritent une attention particulière. Il peut s'agir de brèves analyses, de dossiers de fond, de documents, de vidéos, d'entretiens ou d'articles de presse sélectionnés.

Ce bulletin n'a pas pour but de simplement relayer l'actualité. Il vise à inciter à regarder de plus près, à poser des questions et à se forger sa propre opinion à partir d'informations et de sources variées.

Deux thèmes sont actuellement d'une actualité particulière

01

Initiative sur la neutralité — votation du 27 septembre 2026

Le 27 septembre 2026, les électeurs suisses se prononceront sur l'initiative populaire « Préservation de la neutralité suisse (initiative sur la neutralité) ». L'initiative vise à inscrire expressément la neutralité perpétuelle et armée dans la Constitution fédérale. Elle contient en outre des dispositions relatives à la coopération militaire et à l'adoption de mesures coercitives non militaires à l'encontre d'États belligérants.

Le Conseil fédéral rejette l'initiative. Il fait notamment valoir que la politique de neutralité actuelle a fait ses preuves et que l'initiative restreindrait la marge de manœuvre de la Suisse en matière de politique étrangère et de sécurité.

Cela soulève une question fondamentale : la neutralité doit-elle pouvoir continuer à s'adapter aux évolutions et aux interprétations politiques — ou ses principes essentiels doivent-ils être inscrits de manière plus contraignante dans la Constitution fédérale ?

Selon mon appréciation personnelle, la neutralité est un élément essentiel de l'autonomie de la Suisse et de sa crédibilité en tant que médiatrice. Ma recommandation est donc la suivante : OUI à l'initiative sur la neutralité.

Informations de la Confédération : admin.ch/de/neutralitaetsinitiative

02

Initiative « Kompass » — qui doit avoir le dernier mot ?

L'initiative « Kompass » touche à un autre pilier fondamental de notre système politique : la démocratie directe. Elle exige notamment que les traités internationaux prévoyant l'adoption de dispositions législatives importantes soient désormais obligatoirement approuvés par le peuple et les cantons.

L'initiative a été déposée le 29 août 2025 avec 111 422 signatures valides. Le 12 août 2026, le Conseil fédéral a adopté son message et recommande au Parlement de rejeter l'initiative sans contre-projet direct ni contre-projet indirect. Il fait notamment valoir que l'initiative porte spécifiquement sur le cas particulier des Accords bilatéraux III et vise à modifier a posteriori les modalités de vote pour le paquet Suisse-UE.

Or, c'est précisément cet argument qui soulève une question fondamentale : qui doit, en dernier ressort, statuer sur un traité international prévoyant une reprise étendue et continue du droit — et une majorité populaire suffit-elle à cet effet, ou faut-il également l'accord des cantons ?

Il s'agit du rapport entre l'intégration internationale, l'autonomie de l'État, le fédéralisme et la démocratie directe. La question du calendrier se pose également : faut-il soumettre le paquet Suisse-UE au vote avant que le peuple et les cantons aient pu se prononcer sur une initiative visant précisément à modifier les exigences démocratiques applicables à de tels traités internationaux ? À mon avis, cette question devrait faire l'objet d'un débat ouvert.

Informations de la Confédération : admin.ch/de/newsb/wbacbaiFBloM

Qui se cache derrière « Quo vadis Suisse » ?

La plateforme Quo vadis Suisse est portée par l'association « Forum pour une nouvelle culture démocratique ». L'association souhaite promouvoir un débat social et politique ouvert et contribuer à ce que différents points de vue, contextes et évolutions puissent être discutés publiquement.

Je suis personnellement responsable de l'orientation du contenu, du choix des thèmes et de la rédaction de « Quo vadis Suisse ». Cela permet également de savoir clairement qui assume la responsabilité des analyses et des positions exprimées sur la plateforme.

En conclusion

« Quo vadis Suisse » ne souhaite pas imposer de réponses toutes faites. La plateforme souhaite fournir des informations, mettre en lumière les évolutions, montrer les liens de cause à effet et poser des questions là où les réponses simples ne suffisent pas.

L'avenir politique de notre pays ne se décide pas uniquement à Berne, à Bruxelles ou au sein d'organisations internationales. Dans une démocratie directe, une part essentielle de cette responsabilité incombe toujours à nous, citoyennes et citoyens.

Quelle Suisse voulons-nous léguer aux générations futures ?

Je vous souhaite une lecture stimulante et un travail de réflexion fructueux.

Avec mes meilleures salutations

Peter Ruckstuhl

Responsable du contenu et de la rédaction, Quo vadis Suisse

25 août 2026

PORTAGE

Association « Forum pour une nouvelle culture démocratique ».

Si vous ne souhaitez plus recevoir les prochains numéros de « Quo vadis aktuell », vous pouvez vous désabonner en cliquant sur le bouton « Se désabonner » : quo-vadis-schweiz.ch/fr/desinscription — votre adresse e-mail sera alors supprimée de la liste de diffusion.